

GROUPE CONSULTATIF SUR LA STRATEGIE DE
L'ERADICATION DU PALUDISME

ME/AGMES/67.2

Genève, 6 - 11 novembre 1967

ORIGINAL : ANGLAIS



FACTEURS QUI INFLUENT SUR LE DEROULEMENT DES PROGRAMMES
D'ERADICATION DU PALUDISME

En 1960, le Comité d'experts du Paludisme¹, ayant examiné le bilan actuel de l'éradication du paludisme et les perspectives d'avenir, concluait que "la réussite d'un programme d'éradication du paludisme dépend avant tout de la compétence avec laquelle les opérations sont dirigées, du soin apporté à l'élaboration des plans, de la prévision des difficultés possibles et de la rapidité avec laquelle on remédie à celles-ci". Lors de sa réunion de 1966, le Comité d'experts² a examiné à nouveau le bilan des programmes d'éradication du paludisme et il a analysé l'importante documentation concernant les 52 projets d'éradication du paludisme soutenus par l'OMS, dont dix ont réalisé l'éradication. Sur les 42 programmes qui se poursuivent, le Comité concluait que "douze programmes où les zones primitivement impaludées comptaient 626 millions d'habitants, ont bien progressé et ont de bonnes chances d'aboutir à l'éradication du paludisme dans les délais prévus si les opérations continuent de se dérouler d'une manière aussi satisfaisante conformément aux plans actuels. Vingt-deux programmes, où les zones primitivement impaludées comptaient 230 millions d'habitants, progressent trop lentement pour qu'on puisse espérer qu'ils atteindront leur objectif dans les délais envisagés. Il pourrait toutefois en aller autrement si les plans d'opérations étaient révisés et au besoin modifiés, et si leur exécution était améliorée. Huit programmes enfin, correspondant à une population totale de 35 millions d'habitants, ont marqué des progrès si limités qu'ils ne pourront aboutir à l'éradication que si des changements radicaux dans les plans d'opérations et dans leur exécution permettent de corriger les déficiences constatées." Les principaux facteurs qui influencent sur le déroulement des programmes ont été classés sous les rubriques suivantes :

¹Org.mond.Santé Sér. Rapp. techn., 1961, 205, 4-9

²Org.mond.Santé Sér. Rapp. techn., 1967, 357, 23-43

1. Planification

Parmi les programmes, 38 étaient déjà des programmes de lutte antipaludique ordinaire convertis en programmes d'éradication et seulement 14 visaient d'emblée à l'éradication. Les faiblesses des plans d'opérations étaient dues souvent à une connaissance insuffisante de l'épidémiologie locale de la maladie et de son étendue, ainsi qu'à un manque d'appréciation de la portée du programme. Dans vingt-deux programmes, la planification initiale a été bonne ou bien les fautes de planification ont été rapidement dépistées et rectifiées. Dans 22 autres programmes, les corrections nécessaires ont tardé à être opérées ou ont été mal exécutées. Dans les huit programmes restants, les mesures correctives ont été inefficaces. A sa réunion de 1967, le Comité d'experts¹ a constaté que bien que des listes des principales conditions requises avant d'entreprendre un programme d'éradication du paludisme aient été précédemment établies, de sérieuses déconvenues sont survenues dans certains programmes, parce que ces conditions n'avaient pas été remplies.

2. Administration and finances

Les insuffisances des méthodes générales d'administration et des rouages administratifs se sont traduites par des échecs dus au retard dans la livraison des fournitures et du matériel, au mauvais entretien des véhicules, etc. Dans dix pays les fonds primitivement prévus sont devenus insuffisants par suite d'une forte dépréciation de la monnaie nationale. Dans 13 pays, les crédits prévus n'ont pu être dégagés. Dans d'autres, par suite d'une mauvaise gestion financière, les crédits ont été dégagés trop tard ou bien le contrôle budgétaire était trop rigide. La complexité des procédures budgétaires et des modalités de gestion des gouvernements ou des organismes fournissant une assistance a également contribué à gêner la bonne exécution des programmes. Les huit programmes qui n'ont pas fait de progrès notables, ont tous souffert "de l'absence d'une direction dynamique et expérimentée, ainsi que de l'incapacité des gouvernements à dégager des ressources financières suffisantes."

3. Personnel et formation professionnelle

Un certain nombre de programmes ont souffert du manque de personnel compétent, bien formé et suffisamment payé, ainsi que de l'incapacité de la direction et d'un esprit de corps peu développé. Quelques pays manquent de personnel à former et dans

¹(pas encore publié)

d'autres, les conditions du service n'ont pas réussi à retenir les bons éléments. Le caractère ardu du travail effectué souvent pendant de longues périodes dans des régions éloignées du pays ajoute à la difficulté de garder le personnel de qualité.

4. Questions techniques

Les facteurs techniques influençant défavorablement le déroulement des programmes n'intéressent que le un pour cent de la population totale couverte par le programme d'éradication. Ils ont néanmoins une très grande importance comme sources d'importation de paludisme dans des zones déjà libérées de la maladie et leur incidence psychologique et opérationnelle est sans commune mesure avec leur étendue. Ils comprennent :

- (1) Les facteurs relatifs aux vecteurs, par exemple, la résistance aux insecticides observée en Amérique centrale et dans les zones du Golfe persique de l'Iran et de l'Iraq, ou bien des types de comportement défavorable ayant pour conséquence "un contact insuffisant avec les insecticides, ainsi que cela a été rapporté dans 16 programmes, dont 11 se déroulent dans les Amériques."
- (2) La résistance aux médicaments a été signalée dans 5 programmes, mais elle n'a pas entraîné de problèmes sérieux pour l'éradication, car dans la plupart des régions affectées, le vecteur est encore sensible aux aspersion d'insecticide à effet rémanent.
- (3) Les facteurs dépendant de la population humaine, par exemple, les mouvements de population qui ont de l'importance dans 11 pays sous la forme de vrai nomadisme ou d'immigration d'ouvriers agricoles ou autres.

5. Opérations

Les défauts dans les opérations sont très nombreux, tels que :

- (1) Non-conformité avec les termes du plan d'opérations.
- (2) Couverture incomplète par la reconnaissance géographique.
- (3) Couverture incomplète par les opérations d'aspersion.
- (4) Manque d'évaluation régulière
- (5) Services de laboratoire inadéquats.
- (6) Opérations de surveillance inadéquates.

Il est à noter que les huit programmes particulièrement médiocres avaient tous les défauts suivants : une reconnaissance géographique incomplète, une couverture insecticide incomplète et une planification insuffisante de la surveillance.

Le Comité d'experts¹ a fait les recommandations suivantes au sujet des facteurs influençant le déroulement du programme d'éradication du paludisme :

- (a) que l'on prévoie, dans le plan d'opérations, l'application des mesures complémentaires qu'il pourrait y avoir lieu de mettre en oeuvre au cas où des problèmes imprévus surgiraient au cours de l'exécution du programme et sans lesquelles les travaux risqueraient d'être sérieusement ralentis;
- (b) que le plan d'opérations soit conçu de manière à s'inscrire dans le secteur sanitaire du plan national de développement socio-économique général du pays;
- (c) que le plan d'opérations, révisé en fonction des circonstances s'il y a lieu, soit strictement respecté tout au long du programme;
- (d) que, chaque fois qu'un pays décide d'entreprendre un programme d'éradication du paludisme, les crédits nécessaires soient prévus pour la totalité du programme, qu'ils soient dégagés à la date prévue et qu'ils soient gérés avec la souplesse nécessaire;
- (e) que des dispositions soient prises en temps utile pour le recrutement et la formation d'un effectif suffisant de personnel national de toutes catégories;
- (f) qu'on se préoccupe d'offrir au personnel du service du paludisme des conditions de travail équitables et financièrement intéressantes et qu'on assure son avenir professionnel dans les services de santé;
- (g) qu'on veille à ce que les cadres du service du paludisme restent exclusivement affectés aux opérations antipaludiques jusqu'à ce que l'éradication soit réalisée et que les activités de vigilance soient instituées;
- (h) que l'OMS poursuive et développe son assistance dans le domaine de la formation professionnelle, notamment en ce qui concerne l'organisation d'activités nationales de formation en tant que partie intégrante des programmes d'éradication du paludisme;
- (i) qu'on se préoccupe davantage d'éclairer le personnel sanitaire, tant professionnel qu'auxiliaire, du secteur privé comme du secteur public sur les principes et les buts du programme d'éradication du paludisme;
- (j) que les pulvérisations d'insecticides soient précédées d'une délimitation complète des zones impaludées et d'une reconnaissance géographique approfondie;

¹Org. mond. Santé Sér. Rapp. techn., 1967, 357, 55-58

- (k) qu'une direction dynamique et expérimentée soit assurée à l'échelon national et international dans tous les programmes d'éradication du paludisme;
- (l) qu'une couverture insecticide totale, complète, suffisante et régulière soit toujours assurée et que la surveillance soit conçue et exécutée conformément aux recommandations des comités précédents;
- (m) que les gouvernements soient instamment invités à évaluer régulièrement leurs programmes, avec la collaboration des Bureaux régionaux de l'OMS, du double point de vue épidémiologique et opérationnel en s'attachant spécialement à repérer rapidement toute réponse défavorable aux mesures d'attaque et à en identifier la cause, selon la recommandation du douzième rapport du Comité OMS d'experts du Paludisme;
- (n) que les plans d'opérations reçoivent immédiatement les changements dont les évaluations mentionnées ci-dessus auraient fait apparaître la nécessité et que des mesures soient prises en conséquence, et
- (o) que l'OMS continue d'apporter la plus grande attention aux recherches visant à déterminer et à résoudre les problèmes qui se posent et d'offrir son assistance technique pour les programmes qui se heurtent à des difficultés de caractère technique.